

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	30 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La Conférence de Londres. En dépit de l'avertissement britannique, les Allemands se préparent à une opposition complète. L'heure de l'action va sonner. — La crise du chômage : le retour à la terre. — Les admirables opérations de l'Etat-commerçant.

Une note officielle de l'Agence Reuter déclare que les Allemands se sont simplement adonnés, lors de la prochaine conférence de Londres, à présenter des propositions concrètes au sujet de la manière dont ils entendent faire droit aux réclamations des Alliés ; il aura ainsi du temps de gagné, car toute tentative de leur part de détruire l'accord de Paris est, d'avance, vouée à un échec.

C'est une note opportune qui devrait inciter les dirigeants de Berlin à la réflexion. Mais, si nous en croyons des informations d'Outre-Rhin, la Prusse incorrigible ne songe aucunement à s'incliner devant la décision de Paris.

À Brème, notamment, vient de se produire une manifestation particulièrement éloquent. Brème fut, pendant quelques mois, considérée comme la capitale du socialisme. Les communistes y provoquèrent de sanglantes insurrections. Ce temps n'est plus : l'union s'est faite, complète, pour acclamer, en de défilantes ovations, le maréchal Hindenburg, le général Ludendorff et Hugo Stinnes qui représentent bien, à eux trois, l'opposition irréductible au traité de Versailles. Voici ce que peut écrire un témoin de la scène, l'envoyé spécial du Temps :

« Jamais, même quand Guillaume II venait triquer avec les sénateurs de la ville hanséatique dans la salle historique du *Ratskeller*, on ne vit tant de drapeaux noir, blanc, rouge, on n'entendit des hurrahs si retentissants, et on ne jeta tant de fleurs. Les deux « héros de la guerre » en avaient leur landau plein ! Ils avaient revêtu les uniformes des temps glorieux : casque emplumé, manteau aux revers écarlates, grand cordon de la Croix de fer. Les ouvriers du port se distinguaient parmi les plus ardents à acclamer. Hindenburg, appelé plusieurs fois au balcon, est apparu flanqué de son fidèle Ludendorff, et de Stinnes. Il a félicité les Brémois d'être rentrés dans le droit chemin. « Il faut être unis ! Les Français ont peur de l'Allemagne, dont la population est supérieure à celle de la France ! Ils veulent occuper la Ruhr ! Mais le gouvernement ne doit pas se laisser intimider ! » A un rédacteur de la *Gazette du Weser*, le maréchal a dit « que les Américains étaient bien disposés en faveur de l'Allemagne ». Il a eu connaissance de lettres de soldats américains qui ont écrit : « Nous avons combattu du mauvais côté ! »

Les Français ont peur de l'Allemagne ; les Américains regrettent d'avoir combattu du mauvais côté. Voilà comment on entretient, chez les Boches, un état d'esprit fâcheux qui rendrait toute solution pacifique impossible d'ici quelques années, si les Alliés ne parlaient pas, à Londres, avec une particulière énergie.

D'autres manifestations, tout aussi significatives, ont eu lieu à Steinf, à Königberg, dans toute la Bavière. Au Parlement de Stuttgart, le socialiste Heymann ayant proclamé, avec un certain courage : « si les Allemands avaient été vainqueurs ils auraient procédé bien plus énergiquement que l'Entente », souleva une tempête d'indignation et dut quitter la salle pour ne pas être frappé ! Il ne put reprendre sa place qu'après une rétractation très nette.

Ces faits ont leur éloquence, dit notre confrère, il faut joindre l'optimisme robuste pour trouver dans l'acceptation des Allemands de venir à Londres un symptôme de meilleures dispositions à notre égard.

On en sera bien davantage convaincu lorsqu'on apprendra que l'un des délégués allemands à la Conférence de Londres est Herr Walter Rathenau qui écrivait, en 1916, dans le *Lokal-Anzeiger* :

« Nous avons commencé la guerre UN AN TROP TÔT. Dès que nous aurons obtenu une paix allemande, il faudra commencer immédiatement la réorganisation de l'Allemagne, sur une base plus large et plus solide que jamais. POUR LA PROCHAINE

GUERRE. Nous devons étudier d'avance avec soin ce qui manque à notre pays comme matières premières et en accumuler des provisions considérables qui ne seront jamais utilisées jusqu'au JOUR FUTUR. Nous devons organiser une mobilisation industrielle aussi parfaite que la mobilisation militaire avant la guerre... Enfin, lorsque la nouvelle guerre viendra, elle ne devra pas venir un an trop tôt.

Singulières dispositions pacifistes !... Il est donc vain de se faire des illusions. Les vaincus se rendront en Angleterre avec l'intention très arrêtée de repousser, par tous les moyens, les propositions de l'Entente. Les Alliés doivent rester méfiants et éviter de perdre un temps précieux en de stériles discussions.

On les Allemands doivent s'incliner ou, automatiquement, les sanctions doivent jouer. Tout autre conclusion augmenterait la cynique résistance de la Prusse criminelle.

La Chambre a continué vendredi dernier — et reprendra vendredi prochain — la discussion des interpellations sur le chômage. La question était assez grave pour qu'il parût préférable de la liquider sans remise, mais peut-on la trancher par des discours ?..

De l'intéressante discussion qui a eu lieu, il faut retenir la critique attendue et systématique des groupes socialistes. Ces derniers ne pouvaient manquer l'occasion de souffler la haine en opposant employés et employeurs, ce qui n'est pas le meilleur moyen de trouver l'accord souhaité par tout le monde. Mais les orateurs extrémistes ont un but unique : déformer la situation et compromettre l'ordre social. Ils s'y sont employés de leur mieux.

Par contre, le ministre du travail, dans un excellent discours, a parfaitement situé la question. Il a détaillé avec clarté les difficultés auxquelles se heurte le monde entier, complètement désaxé au point de vue industriel par les conséquences de la guerre.

Il a prouvé, par des chiffres, que c'est la France qui souffre le moins de cette situation anormale, ce qui n'est pas une raison pour ne pas chercher, au plus tôt, la solution du problème.

M. Daniel-Vincent voit en partie cette solution dans le retour à la terre, désertée en raison des salaires fabuleux qu'offraient les usines alors qu'elles ne connaissaient pas la crise actuelle. Un grand pas a été fait dans ce sens. S'il pouvait s'accroître notre pays atteindrait, comme l'a dit le ministre, « sans dommages trop douloureux » la fin de la crise.

Vendredi dernier, le *Matin* publiait un fillet savoureux. Il s'agit de l'Etat-commerçant, qui entend prouver que les plaintes contre le ralentissement des affaires sont inexactes. Inexactes puisque l'Etat liquide, dans une seule journée et dans une seule ville, pour un million de marchandises.

C'était à Laon. Les magasins des « Régions libérées » étaient pleines de marchandises qui s'y morfondaient depuis un an. Un haut fonctionnaire s'en avisa un beau jour : « Liquidez-moi ça et vivement ! » Ce fut fait le 1^{er} février ; il n'y avait pas beaucoup d'acheteurs et ceux-ci n'avaient pas beaucoup d'argent sur eux. Mais on ne vendait pas, on donnait !

« On donna, paraît-il, 450 fourneaux-cuisinières pour 1.110 francs ; 2 fr. 46 l'un dans l'autre ; 393 poêles cloche pour 785 francs ; 1 fr. 37 l'un ; 87 lits, sommiers et matelas, pour 640 francs ; 7 fr. 35 le lit complet ; 650 poêles flamands avec coudre, 1.805 francs ; 2 fr. 77 ; 539 autres poêles flamands, 865 francs ; 1 fr. 23 ; 20.000 mètres de tuyau, 300 francs ; 3 sous le mètre ; 180 lits avec sommier pour 50 fr., soit 27 centimes pièce ; 200 poêles de tranchée pour 10 francs ; 1 sou le poêle !!! »

Des lits avec sommier pour 27 centimes, des poêles pour un sou,.... ce fut une bonne aubaine,.... pour la nuée de mercantis qui repassèrent la marchandise au détail avec d'honnêtes bénéfices !

Ainsi, l'Etat-commerçant liquide, avec d'énormes pertes, des marchandises qui trouveront preneur, demain, à un taux raisonnable, quand la vente sera intelligemment organisée : Mais il faut noter un triple résultat : 1^o L'Etat ayant cédé UN MILLION

de marchandises pour 19.000 francs perd, dans l'opération, la modeste somme de 981.000 francs. Qui paiera : le contribuable !..

2^o Les commerçants de Laon — qui, eux, paient de forts impôts... — verront, pendant quelque temps, leur vente tarie par suite de la concurrence facile que vont leur faire les mercantis approvisionnés par l'Etat à des taux qui sont un véritable défi à bon sens.

3^o L'Etat n'est pas seulement un détestable commerçant, il fait preuve, en la circonstance, de malhonnêteté puisqu'il érase d'impôts des commerçants qu'il met, ensuite, dans l'impossibilité de travailler pendant un laps de temps déterminé.

Et dire qu'il y a encore des partisans convaincus de l'« Etatisme » à outrance !..

A. C.

INFORMATIONS

Une statue commémorative de la victoire de la Marne

M. Lamont, président du Comité américain, annonce que la place de la Porte-Maillot, à Paris, a été choisie comme lieu où sera érigée la statue commémorative de la victoire de la Marne. Le monument coûtera 280.000 dollars. On sait, que les fonds ont été fournis par quatre millions d'Américains, pour la plupart des petits écoliers.

Les calomnies allemandes

M. Colby, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis répondant à une pétition des catholiques allemands contre les troupes coloniales françaises, déclare qu'il n'y a plus en Rhénanie que des Arabes dont la conduite ne donne lieu à aucune plainte. Quant aux reproches faits aux Sénégalais, ils ont été reconnus faux par des témoins allemands eux-mêmes. Le ministre ajoute que, d'ailleurs, toutes les accusations venaient non des pays occupés, mais de Berlin, et constituaient manifestement une campagne antifrançaise.

La question de l'annulation des dettes interalliées

Un membre de la Commission américaine des affaires étrangères, a déclaré, à la suite d'une entrevue avec M. Houston, secrétaire du Trésor, que celui-ci lui avait confirmé que M. Austen Chamberlain avait effectivement et officiellement demandé aux Etats-Unis de considérer comme nulles les dettes des alliés, mais que le gouvernement américain avait répondu par une fin de non-recevoir.

M. Houston ajouta qu'en effet plusieurs propositions avaient été reçues à ce sujet et que la seule offre qu'il avait pu faire dans les limites de la loi, avait été de changer les emprunts à court terme en emprunts à long terme.

Mœurs électorales américaines

Au cours d'une réunion électorale tenue dans un préau d'école, une bombe a fait explosion, blessant grièvement 17 personnes, dont deux ont les deux jambes emportées. On suppose qu'il s'agit de représailles : une bombe ayant été déposée en septembre dernier, pendant la campagne présidentielle, sous le porche de l'hôtel de M. John Power, démocrate, et conseiller municipal de Chicago.

Les bolcheviks vont-ils attaquer les Japonais ?

On signale que les forces bolchevistes massées dans la région de Kharovsk se seraient avancées jusqu'à la rivière Iman, qu'elles tenteraient de passer. Dans le cas où leur marche en avant se poursuivrait, les bolcheviks se heurteraient bientôt aux avant-postes japonais. On signale, d'autre part, une poussée bolcheviste dans la direction de Daouria.

Election législative

HAUTE-SAVOIE

Ont obtenu : MM. Charles Antonioz, bloc national, 22.334 voix ; Jacques Dubouin, républicain de gauche, 21.949 voix ; Just Songeon, communiste, 7.073 voix.

Il y a ballottage. Il s'agissait de remplacer M. Perotaz, décédé.

Mort de M. Dubar

Nous apprenons avec regret la mort de notre confrère M. Gustave Dubar, Directeur de « l'Echo du Nord », Président d'honneur de l'Association de la Presse républicaine départementale de France, décédé à Paris le 11 février à l'âge de 72 ans. M. Dubar était commandeur de la Légion d'honneur.

Nous adressons à la famille nos respectueuses condoléances.

CHRONIQUE LOCALE

L'EXEMPLE SUISSE

Nous donnons, d'autre part, une preuve de l'esprit... commercial de l'Etat qui distribue plutôt qu'il ne vend les stocks de marchandises accumulées dans les camps et dans les casernes.

Mais si les affaires qu'il fait, sont mauvaises, elles doivent être compensées par un bénéfice sur les économies réalisées dans les divers budgets. Il devrait en être ainsi !

Eh ! bien, non. De ce côté-là, l'Etat n'a encore rien réalisé et cela malgré toutes les promesses faites.

La compression des dépenses n'est que fictive, au moins pour le moment. Mais il est des pays qui nous donnent un bel exemple.

Ainsi, en Suisse, écrit le *Reveil Economique*, fonctionnement des commissions dites « des rognures » qui sévissent principalement dans les gares et offices postaux de la Confédération : après des inspections minutieuses, elles procèdent à des réorganisations qui permettent de diminuer le personnel fixe, de supprimer totalement ou en partie des surnuméraires et des remplaçants.

Pour le seul arrondissement postal de Lausanne, qui est très modeste, on a réalisé de ce fait une économie annuelle de 300.000 francs, et on compte bien que pour les onze arrondissements postaux que compte la Suisse, l'économie réalisée sera de plus de trois millions.

Trois millions, ce n'est pas beaucoup, dira-t-on, dans un budget de 20 milliards. Sans doute ; mais si sur tous les budgets des différents ministères, on suivait l'exemple de la Suisse, on trouverait de nombreux millions à économiser.

Peut-être qu'un jour, on se décidera à imiter cet exemple en France. Il ne faut désespérer de rien. En attendant le flot bureaucratique va grossissant.

LOUIS BONNET.

UNE BONNE AFFAIRE

Comme complément au fillet que notre Directeur a publié dans la « Situation » sur les belles affaires réalisées par l'Etat-commerçant, nous devons mentionner le fait suivant :

Il y a quelques jours, l'administration militaire vendait dans la caserne Bessières, des lots de draps de lit un peu usagés.

Un lot de 400 draps de lit a été vendu 150 francs, soit 0,37 centimes environ pièce.

L'Etat n'a pas besoin d'argent ; mais les acheteurs des lots ne sont pas comme l'Etat. Ils ont acheté pour revendre et pour retirer un bénéfice. Nous ne saurions les blâmer.

Aussi bien, le bénéfice qu'ils sont à même de réaliser sur ces draps de lit n'est pas négligeable.

Samedi, jour de foire à Cahors, on pouvait voir ces draps de lit étalés au marché aux puces, devant le tribunal, et certains ont constaté que ces draps étaient revendus 5 francs pièce.

L'Etat ferait bien, quand il s'avise de s'établir commerçant, de prendre d'abord des leçons de... commerce. Si tous les commerçants faisaient comme lui, le syndic des faillites serait vite devant leur porte. Mais l'Etat, c'est l'Etat. S'il a besoin d'argent il sait où il y en a : chez le contribuable !

L. B.

Gendarmerie

M. Roques, lieutenant de gendarmerie de la 17^e région est désigné pour être affecté dans les services du remplacement de la 17^e région.

Administration préfectorale

On déclare dans les milieux bien informés que le Préfet du Lot est nommé Préfet de l'Aveyron.

Dans les milieux encore mieux informés, on dit qu'il recevrait également, à une date ultérieure, la rosette de la Légion d'honneur.

Légion d'honneur

Notre compatriote M. Conquet, lieutenant au 5^e d'infanterie, gendre de M. Rames, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Cahors, est promu chevalier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Vaysse Gervais : soldat aussi consciencieux que courageux qui, dès le début de la campagne, a donné la valeur de son héroïsme et de son amour pour la patrie. Tombé glorieusement pour la France, le 3 octobre 1914, en Champagne, au cours d'une attaque devant Minaucourt. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Villard Léonard : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Mort glorieusement pour la France, le 21 mars 1915, devant Perthes-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Question au Ministre de la Marine

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des colonies si un administrateur colonial reconnu incapable de servir dans nos possessions d'outre-mer, en instance de pension pour cause de santé, a le droit en attendant la liquidation de sa pension, de se livrer à des actes de commerce ou d'occuper un emploi quelconque.

Réponse. — Aux termes des circulaires ministérielles des 4 mai 1897, 15 septembre 1904 et 29 mars 1919, il est interdit aux fonctionnaires en activité de se livrer à des opérations commerciales, soit ouvertement, soit sous le couvert de prête-nom.

Sous réserve des restrictions contenues dans la loi du 6 octobre 1919, article 10, aucune disposition réglementaire ne s'oppose à ce que les fonctionnaires coloniaux, rayés des cadres de l'activité, puissent, après cette radiation des cadres, se livrer au commerce ou occuper un emploi quelconque.

Armée territoriale

M. Clary, du 7^e régiment de tirailleurs indigènes est promu lieutenant au 131^e territorial, pour prendre rang du 23 août 1917.

Soutenance de thèse

Notre compatriote M. Henri Puech vient de soutenir avec succès devant la Faculté de droit de Paris, sa thèse de docteur en droit.

Le sujet de la thèse était : « Les Grèves et spécialement leurs conséquences sur l'exécution du contrat de transport terrestre et maritime. »

M. Puech a été reçu avec la mention « bien ».

Nous adressons nos vives félicitations au jeune docteur qui est le fils de l'honorable M. Puech, ancien directeur du Crédit agricole.

Compatriote

Lundi dernier, M. Louis Darnis, secrétaire général des surnuméraires de France, a été reçu personnellement par M. Doumer Ministre des Finances. Un clair exposé de la situation actuelle des surnuméraires, a été fait par notre jeune compatriote, qui lui a fait part d'un projet tendant à un avancement rapide. Désireux de concilier les intérêts du Trésor, et ceux de ses camarades, il a su obtenir l'approbation du ministre qui l'a vivement félicité. Les surnuméraires de Paris ont tenu à lui témoigner leur sincère reconnaissance.

Enseignement primaire

Examen du certificat d'aptitude pédagogique (session de 1921) : Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et pratiques de cet examen :

INSTITUTEURS

MM. Arnaudet, à Creysse ; Labarthe, à Montléra ; Lamothe, à Loubressac ; Rumeau, à Grèzes.

INSTITUTRICES

Mes Bachie, institutrice suppléante à Vaillac ; Barre-Valmary, institutrice intérimaire à Rignac-Cuzance ; Delmas, institutrice intérimaire à Terrou ; Graves-Grat, institutrice suppléante à Cahors, rue Georges Clemenceau ; Lafargues, Valérie, institutrice à Frégeac-Souseycrac ; Rulhe, institutrice à Montlauzun.

Tramways

La Commission des transports de la Chambre de commerce de l'arrondissement de Brive, dans sa réunion de vendredi dernier, a émis le vœu « que la ligne projetée Argentat-Beaulieu soit prolongée jusqu'à la gare Bretenoux-Biars, en prévision de son raccordement avec les tramways du Lot. »

Nos compatriotes à Paris

Avec l'esprit d'initiative qui lui est coutumier, la « Grappe du Quercy » a inauguré, samedi dernier, la série des bals de nuit des Sociétés Quercynaises. Hâtons-nous d'ajouter que, comme d'habitude, le plus brillant succès a couronné les intelligents efforts de l'ami Villars et de ses intrépides collaborateurs. Toutes les amicales du Lot avaient tenu à honorer d'être de cette première fête, et : *Gorrit, Figeacaise, Cadets du Quercy, Office du Travail* étaient représentés par leur président, secrétaires et autres légumes. Comme il sied, la séance fut ouverte par les personnalités marquantes qui ne ratent jamais une de ces fêtes de famille : MM. Garrigou, du Ministère des Colonies ; D' Calmels, conseiller municipal de Paris ; Bouat, conseiller général du Lot, Moulène, D' Gagnayre, Jeanot, Pons, etc, etc... en même temps qu'entraînait en lice un innombrable essaim de superbes Quercynaises qui ne rappellent ce propos de Doumergue, bon juge en la matière, comme tout vieux garçon qui se respecte : « Toutes les jolies femmes se donnent rendez-vous à la « Grappe du Quercy ».

D'ailleurs, si nos délicieuses compatriotes furent incontestablement la joie et les fleurs de la fête, elles n'eurent, à leur tour, qu'à se louer de l'excellent orchestre militaire qui, avec un brio tout à fait entraînant contraignaient les plus apathiques à gambiller avec entrain. La distribution de gentils accessoires de cotillon fut la note gaie qui fit s'épanouir une joie enfantine jusque sur les visages les plus revêches des rares belles-mères égarées parmi les boute-en-train que sont tous les vrais enfants du Lot. Et chacun sut si bien contribuer à maintenir l'enthousiasme, qu'à cinq heures du matin l'ami Villars comptait plus de 60 couples évoluant dans la magistrale farandole exécutée aux sons harmonieux de « La Madelon de la Victoire ». Et, malgré qu'il maintes reprises les gentils musiciens et les accortes danseuses eussent fait un match de longue haleine, ce fut avec regret que nous quittâmes, vers 6 heures, la superbe salle du Salon des Familles, espérant bien « y en mettre encore un coup », le samedi 5 mars, chez nos amis les Figeacais, au Palais d'Orléans. Etat-Major de la « Grappe », félicitations et merci.

Jean de LARAMIERE.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil qui vient de frapper notre compatriote M. le lieutenant Chrismant, en la personne de sa belle-mère, Mme Brieu, décédée à Cahors, à l'âge de 72 ans.

Nous adressons à Mme, à M. Chrismant et à la famille nos sincères condoléances.

Pour nos Morts

Avis aux ascendants de la Commune de Cahors

Les parents des militaires de la commune de Cahors morts pour la France, qui désirent profiter de la délicate attention que la Municipalité de Cahors vient de témoigner à leurs enfants (concession gratuite à perpétuité du terrain, et construction d'un caveau où reposeront leurs glorieuses dépouilles), sont priés de se faire inscrire d'urgence et au plus tard avant le 25 février courant, chez M. Alphonse Président, rue de la Mairie, ou chez M. Cambar Secrétaire général, 17 rue St-Barthélemy.

Une réunion générale de l'Association aura lieu incessamment où seront traitées des questions importantes et du plus grand intérêt.

Les intéressés qui ne se sont pas encore fait inscrire, sont priés d'adresser sans retard leur adhésion à M. Vautre, trésorier, rue Hautserre à Cahors.

Le Secrétaire Général : CAMBAR.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN (1) bat UNION SPORTIVE LUZÉCHOISE, par 27 points (9 essais) à 0.

Le résultat (27 à 0) indique ce que fut la partie : nette supériorité des Cadurciens qui se livrèrent à un jeu à la main, mené de plaisante façon.

De leur côté, les Luzéchois opposèrent au jeu cadurcien une défense courageuse et courtoise, qui ne se ralentit qu'en fin de partie.

Les avants Cadurciens sont en grand progrès. La touche, notamment, fut supérieurement jouée. Les mêlées sont bien et donnèrent naissance à de jolis dribblings.

Les trois-quarts firent en bloc une excellente exhibition. Parmi eux, Bessières fit une rentrée impressionnante, marquant le plus bel essai de la journée à la fin de la deuxième mi-temps. C'est un appoint sérieux pour l'Aviron au cours des matches de championnat qui vont suivre.

En demis, Imbert et Chasteing, — ce dernier surtout — sont en excellente forme.

Miquel manqua rarement le ballon, et n'eut guère à se dépenser sur l'homme.

A Luzech, il y eut beaucoup de maladroites et un défaut d'homogénéité très marqué. Avec un peu moins d'affolement, quelques attaques bien conduites par Alazard — qui remplaçait un joueur indisponible — auraient pu entraîner une conclusion.

Bonne partie d'entraînement pour l'A. C., qui rencontrera dimanche prochain à Castelsarrazin l'équipe correspondante de cette ville, en un match comptant pour le championnat des Pyrénées (4^e série).

Nous souhaitons à nos représentants, un gros succès qu'ils méritent.

Aviron Cadurcien

Réunions de la semaine :

Mercredi 16 à 20 h. 30 au secrétariat, réunion du Conseil d'administration ;

Jeu 17 à 20 h. 30 au café de la Promenade (salle du 1^{er} étage) : réunion des Equipiers.

Dimanche dernier l'équipe première de Rugby du Stade Cadurcien Compound-Club, se déplaçait à Duravel où elle devait rencontrer, en match amical, la sélection Puy-l'Evêque-Duravel.

Le match eut lieu devant un public nombreux et par un temps splendide. Cahors domina durant toute la partie, les avants supérieurs en mêlée s'assurant presque toujours le ballon, ce qui permit d'ouvrir à outrance. Les équipiers de la sélection furent réduits à une défensive très courageuse. La partie se termina sur le résultat : Stade Cadurcien Compound-Club, 19 points (3 essais dont un seul fut transformé, 2 drops) ; sélection Puy-l'Evêque-Duravel, 0.

Appréciations. — La sélection de Puy-l'Evêque-Duravel possède de bons éléments dans ses premières lignes. Les trois-quarts sont peu expérimentés, ils auraient besoin d'un sérieux entraînement. L'équipe joue avec beaucoup de volonté et peut arriver à bien faire. Dans l'équipe du Stade quelques modifications pourraient être opérées dans la ligne d'avants. Heureusement, de très prochaines et éclatantes rentrées vont permettre aux dirigeants de remplacer certains joueurs encore trop jeunes pour figurer en équipe première. Berber, capitaine, fut vraiment l'âme de son équipe qu'il sut mener brillamment en lui faisant profiter de sa science très approfondie du jeu.

Belou et Saint-Martin fournirent une partie magnifique, s'assurant le ballon en touche et arrêtant dès le début, les rares attaques adverses. Brabant, Coupy, Solacroup et Talou Marcel, firent, au pied, du jeu plaisant, leurs dribblings furent bien menés mais ils ont encore besoin d'étudier le jeu de passes.

Lacrampe, tint bien sa place à l'ouverture, et langa avec beaucoup d'à-propos sa ligne de trois-quarts où figuraient les étoiles Ginié et Chomel qui brillèrent de leur éclat habituel.

L'ailé Pistre-Gerolles fut une révélation ; Pistre fit dimanche, sa meilleure partie de la saison mar-

quant un essai splendide et se montrant plaqueur rude et infatigable. Gerolles envieux des lauriers de Ginié, s'employa à fond et gagna souvent du terrain par des feintes habiles et des départs rapides.

Talou Fernand avait laissé son poste d'avant, pour remplacer comme arrière Brassens, absent. Il s'acquitta de sa tâche très convenablement dans les rares occasions où il dut s'employer. Avec un peu plus d'entraînement et quelques légères modifications, l'équipe du Stade Cadurcien Compound-Club, sera bientôt redoutable. Après ce brillant début les plus souriants espoirs lui sont permis.

Convocation

Les membres de l'A. S. P. O. Compound, les anciens et nouveaux membres du Stade Cadurcien, ainsi que les personnes désirant faire partie du Stade Cadurcien Compound-Club sont invités à la réunion qui aura lieu, mardi 15 courant, à 20 h. au café de la Promenade.

Buts de la réunion : adhésions, formation du bureau, élections.

Jeu 17 janvier, sur le coquet terrain de l'Aviron Cadurcien, la « Quercynoise » I du lycée Gambetta rencontrera en match amical l'équipe des « Jasmis » du lycée Bernard-Palissy. Cette rencontre, impatiemment attendue à Cahors, attirera au Stade « Lucien Desprats » la foule des grands jours. La partie promet d'être intéressante au plus haut point vue la valeur des visiteurs, qui nous arrivent avec la conviction absolue de vaincre. La « Quercynoise » aura à cœur de défendre vaillamment ses couleurs et de ce fait, il faut s'attendre à une lutte des plus vives.

Les Agenais ont une équipe supérieurement entraînée où brillent des joueurs de classe. Une fort belle ligne d'avants contrôle régulièrement le ball et alimente de façon constante ce puissantes lignes arrières. Le demi d'ouverture Laurent, et l'arrière Théron, émergent du lot. Ces deux joueurs, en pleine forme, pratiquent au Sporting-Union-Agenais I. Dimanche dernier, ils fournaient contre le Stade Saint-Gaudinois une partie vraiment remarquable, et cela dans un match comptant pour les éliminatoires du championnat de France. A côté de ces deux « as », il y a aussi des individualités, qui ont nom au firmament du rugby ; je veux parler du trois-quart centre Larche, feinteur émérite, du puissant ailier Nègre, et du fougueux Montagnac. Comme on le voit, les « Jasmis » se sont plutôt redoutables pour nos potaches Cadurciens. Que feront ceux-ci devant leur fameux quinze ? Sauront-ils une fois de plus décrocher la victoire, et verrons-nous un Rosset, ou un Sabaté déposer le ballon dans les buts agenais ? C'est possible !

Sportmen de Cahors, venez tous jeudi encourager par des applaudissements frénétiques les deux équipes qui seront aux prises. Il vous sera agréable de voir trente athlètes lutter énergiquement jusqu'au bout, pour faire triompher leurs couleurs.

« Ludus pro patria », et que le meilleur gagne !

L'équipe de la « Quercynoise » sera la suivante :

Arrière : Delteil ; trois-quarts : Aguzon, Rosset, Sabaté, Imbert ; demis : Dupont (m) Prévôt (0), avants : Durand (cap.), Ayzac, Gorse, Marou, Decas, Marmiesse, Soulié, Deshorties.

Coup d'envoi à 13 heures précises. Ce sera probablement Lacombe, trois-quarts centre du Stade Toulousain I qui arbitrera la partie.

« Un vieux Sportif ».

Travail imposé par l'ennemi sans une juste rémunération

Le traité de paix, prévoit que compensation peut être réclamée de l'Allemagne, en réparation des dommages causés aux civils, par suite de l'obligation qui leur a été imposée par l'ennemi de travailler sans une juste rémunération.

L'administration supérieure étudie actuellement les modalités d'après lesquelles seront évaluées les indemnités dues aux ayants-droits.

rangés, mariés ; et même M. Léger-Taburet, naguère le plus tapageur, avait sagement épousé une demoiselle beaucoup plus âgée que lui, mais possédant une grosse fortune. Après avoir, pendant vingt-cinq ans, lutté sans succès contre l'invincible sommeil de l'audience, le juge était mort subitement, vers la cinquantaine, sans laisser de postérité ; et sa veuve, maintenant une vieille femme, vivait seule avec sa toute jeune petite-nièce, mademoiselle Camille Letourneur, qui devait hériter d'elle et devenir ainsi un des plus beaux partis du Calvados.

Bien que l'économie, même sordide, soit généralement considérée, en Normandie, comme la première des vertus, madame Léger-Taburet était tymanisée, dans la société cannaise, pour son admirable ladrerie. On disait d'elle des traits dignes de Molière, et, depuis de longues années, — les anecdotes ne vieillissent pas en province, — on riait aux larmes, quand le nom de madame Léger-Taburet était prononcé dans les conversations, et l'on rappelait la célèbre « histoire du raisin ».

Ce raisin — de l'excellent chasselas — était le seul peut-être, dans tout le département, qui parvint à maturité, grâce à la situation exceptionnellement favorable du jardin de madame Léger-Taburet, où la treille était exposée en plein midi, à l'abri du vent. La veuve était très fière de cette particularité, et, quand septembre commençait à dorer les grappes, elle ne manquait pas de demander à chaque

Il importe donc, dans ces conditions de provoquer les réclamations des intéressés et de les centraliser en vue de leur examen ultérieur par les autorités désignées à cet effet.

Des formules de réclamation seront mises à la disposition des intéressés sur leur demande, par la Préfecture du Lot (1^{re} division).

A la déclaration, devront être annexées toutes pièces justificatives de nature à en prouver l'exactitude et le bien fondé (ordre, reçus, bons témoignages, etc...). Les attestations de témoins susceptibles d'être utilement produites devront être signées par leur auteur et leur signature légalisée.

Les demandes ainsi constituées seront remises par les intéressés au Maire. Celui-ci, après avoir certifié que le réclamant habite bien la commune, et après avoir légalisé la signature, ajoutera s'il en a les moyens, les renseignements qu'il pourrait posséder sur le bien fondé de la réclamation.

Les dossiers ainsi complétés seront adressés avant le 15 mars 1921 directement au Maire, au Préfet du département ou l'intéressé avait son domicile ou sa résidence au moment de l'invasion ennemie.

L'attention des intéressés est appelée sur le fait que le dépôt des demandes en question a uniquement pour objet d'établir le montant des dommages de l'espèce dont réparation devra être demandée à l'Allemagne, et qu'il ne préjuge rien en vue de la répartition entre les intéressés des sommes qui auront été recouvrées de ce chef sur l'Allemagne.

Crédit agricole

La Caisse régionale de crédit agricole mutuel du Quercy, 24, rue du lycée, à Cahors, est appelée à participer à l'élection de 12 délégués des caisses régionales à la Commission plénière de l'Office national du crédit agricole.

La cambriole

M. le Commissaire de police poursuit son enquête au sujet du vol de la sacoche appartenant à M. le capitaine Guilhem.

On sait que le coffret contenant les bijoux et l'argent a été retrouvé ; mais il était vide.

Comment le vol a-t-il été commis ? Mme Grelet, voiturière, déclare que la sacoche était dans l'omnibus quand elle quitta la gare.

Par suite des cahots, il est possible que la portière se soit ouverte et que la sacoche qui était sur la banquette soit tombée sur la chaussée.

Un passant l'aurait ramassée et l'aurait emportée... à la gare, se serait dirigé, en suivant la voie ferrée à St-Mary, au point où elle fut ouverte et pillée.

Toutefois, Mme Grelet dit qu'en arrivant chez M. Lestandi, la portière était bien fermée.

Ce serait alors en cours de route qu'un individu aurait pénétré dans l'omnibus, aurait volé la sacoche puis se serait rendu à la gare.

La perspicacité du Commissaire de police sera-t-elle mise en défaut ? Tout semble faire espérer que non.

Lundi matin, le bruit circulait en ville que des cambrioleurs avaient pénétré dans les magasins et les bureaux de M. Farges, négociant, avenue de la Gare.

Renseignements pris, le fait est inexact.

Dans la nuit de mardi, vers 1 heure, Mme Cluzel, demeurant impasse Reygasse, près de la rue Nationale entendit du bruit dans l'escalier, puis aperçut de la lumière sur le palier.

Son mari, employé du P. O. était à son service à la gare ; seule avec son fils, Mme Cluzel dit à celui-ci d'ouvrir la fenêtre et d'appeler au secours.

A ce moment même, elle entendit qu'on essayait d'ouvrir la porte.

Le garçonnet appela au secours et aussitôt, l'individu descendit les escaliers et partit.

M. le Commissaire de police a ouvert une enquête.

visiteuse qui se présentait chez elle, le dimanche, après vêpres :

— Madame, avez-vous du raisin mûr dans votre jardin ?

— Non, madame, lui répondait-on invariablement.

Alors, la maigre visage de l'avare, si jaune sous son « tour » de cheveu couleur de suie, s'éclairait d'un affreux sourire, et elle s'écriait toujours, d'un ton d'aise triomphal :

— Eh bien, moi, j'en ai !

Mais jamais, au grand jamais, elle n'avait offert à personne un peu de ce raisin, qui, récolté avec amour et suspendu dans des sacs de gros tulle aux solives du grenier, constituait tout le dessert des repas jusqu'à Pâques.

Un jour pourtant, — jour mémorable — comme la célèbre treille de la rue des Chanoines promettait, cet automne-là, une récolte exceptionnelle, elle se départit de sa pingrerie accumulée. Recevant la visite de « ces demoiselles Gentilhomme », deux vieilles sœurs très dévotes et condamnées au célibat, malgré leur honnête patrimoine, pour cause de laidure rédhibitoire, madame Léger-Taburet leur adressa la question ordinaire :

— Mesdemoiselles, avez-vous du raisin mûr dans votre jardin ?

A quoi ces « demoiselles » répondirent selon l'usage :

— Non, madame.

— Eh bien, moi, j'en ai, reprit traditionnellement madame Léger-Taburet.

Mais, aussitôt, elle ajouta cette phrase absolument inattendue :

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 31 janvier au 5 février 1921 :

Nombre de placements à demeure : 4 hommes.

En extra : 4 hommes, 1 femme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 3 femmes.

L'Officiel publie les renseignements suivants : Les ouvriers agricoles font défaut ; malgré le taux assez élevé des salaires offerts, l'office départementale ne peut fournir la main-d'œuvre qui lui est demandée.

Théâtre de Cahors

Vendredi 18 février la tournée RAVET donnera en représentation

MONTE-CRISTO

Jamais pièce ne s'empara davantage du public. Tout le monde a lu, veut voir ou revoir Monte-Cristo.

Ajoutons que cette troupe, formée par les soins d'un artiste comme M. Ravet, ne manquera pas de nous donner toute satisfaction.

Lamadelaïne

Médaille militaire. — La médaille militaire posthume a été attribuée à la mémoire de notre glorieux compatriote Jean-Daniel Clary, soldat au 17^e d'infanterie, mort pour la France. Voici la citation méritée :

« Très brave soldat, fut glorieusement le 7 mai 1916, devant Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Sauzet

Foire. — Voici les cours pratiqués à notre foire mensuelle :

Marché aux bestiaux. — Vente active. Bœufs d'attelage, de 4.500 à 5.500 fr. ; jeunes bœufs, de 2.600 à 3.500 fr. le tout la paire ; bœufs gras, de 180 à 200 fr. les 50 kilos ; veaux pour la boucherie de 5 à 5 fr. 50 le kilo ; moutons de 200 à 250 fr. les 50 kilos.

Poules, 3 fr. 50 ; poulets, 4 fr. ; dindes, 3 fr. 50 ; lapins, 2 fr. le tout le demi-kilo ; pigeons, 5 fr. la paire ; œufs 4 fr. la douzaine.

Porcs gras, de 300 à 320 fr. les 50 kilos ; porcs d'élevage, de 150 à 220 fr. la pièce. Moutons et brebis, de 180 à 200 fr. la pièce.

Halle aux grains. — Beaucoup de maïs, enlevé au prix de 35 fr. le sac ; avoine, 25 fr. ; pommes de terres, 10 fr. le sac de 80 litres.

Jardinage et légumes à des prix toujours élevés.

Bagnac

Déraillement. — Le train de marchandises qui passe à Bagnac à six heures et demie du matin, venant de Capdenac, a déraillé samedi, à quatre kilomètres de la station de Bagnac, près de Bouliech. Huit wagons de marchandises sont sortis des rails ; cubités les uns sur les autres, plusieurs sont complètement brisés. Heureusement il n'y a pas d'accidents de personnes.

Figeac

Subvention à l'hôpital-hospice. — M. Loubet, notre dévoué sénateur, a reçu de M. le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales la lettre suivante :

« Paris, le 1^{er} février.

« Monsieur le sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande formée par l'hôpital-hospice de Figeac, à l'effet d'obtenir une allocation sur les fonds provenant du pari mutuel en faveur des œuvres de bienfaisance. Je m'empresse de vous informer que, sur ma proposition, la commission de répartition, a accordé une subvention de 60.000 francs destinée à compléter celle de 116.300 francs allouée antérieurement.

« Je suis heureux qu'il m'ait été possible d'appeler l'attention de la commission sur une affaire à laquelle vous vous intéressez, et je me félicite de la solution favorable qui est intervenue.

« Agréez, etc. »

Théâtre. — La troupe Chabaud fera donner une dernière représentation de gala jeudi prochain 17 courant.

Le programme comprendra : 1. Le Maître de forges de G. Ohnet, grand drame en 4 actes ; 2. Monsieur et Madame Grognon, comédie de Labiche.

Cette très intéressante soirée commencera très exactement à 8 heures précises du soir.

Saint-Céré

Etalons Nationaux. — La station de monte située à l'usine de Souilhoul s'ouvrira le 2 mars prochain. Elle se composera de deux étalons norfolk-breton, savoir :

1. Plouguer, alezan foncé, 4m. 56, âgé de 6 ans, par Jardin et un jugement de trait.

2. Questembert, aubère, 1m. 60, âgé de 5 ans, par Landudal et Dationton.

Prix de la saillie, 20 francs.

La saison de monte sera close le 4 juillet inclus. La monte aura lieu matin, à 8 heures, et le soir, à 3 heures.

Des renseignements qui nous sont parvenus, ces deux superbes étalons ont donné d'excellents produits, très recherchés par les éleveurs ; ils se sont vendus très cher à six mois, dans les foires de la région.

Nous apprenons avec plaisir que c'est M. Moreau, le chef de station des années précédentes, qui reviendra cette année diriger la station de monte. Les éleveurs seront satisfaits de son retour, car cet excellent agent s'est toujours fait remarquer par son affabilité et les conseils judicieux qu'il a su leur donner pour le choix des étalons.

Gourdon

Taxe de la viande de boucherie. — Par arrêté de M. le maire :

Bœuf : 1^{re} catégorie, sans os, 11 fr. ; 2^e catégorie, sans os, 9 fr. ; 3^e catégorie, 6,50, le tout le kilo.

Veau : 0,30 en moins par kilo que le bœuf.

Veau : 1^{re} catégorie, sans os, 12 fr. ; 2^e catégorie, 11 fr. ; 3^e catégorie, 9 fr., le tout le kilo.

Mouton : 1^{re} catégorie, 10 fr. ; 2^e catégorie, 9 fr. ; 3^e catégorie, 6 fr., le tout le kilo.

Arrestation. — Dumangour Louis, originaire des Côtes-du-Nord, âgé de trente-neuf ans, a été arrêté par la gendarmerie de notre ville.

Il se livrait à des actes d'escoquerie dans nos campagnes où il se disait courtier en marchandises. Il a été écroué à la prison de Gourdon.

Quatre-Routes

On a constaté le jour de la foire, une baisse importante sur les bestiaux. Cours pratiqués :

Bœufs gras, de 180 à 200 fr. les 50 kilos, poids vif ; bœuf de travail, de 4.500 à 6.000 fr. la paire ; veaux, de 5 à 6 fr. le kilo, poids vif ; moutons gras, de 190 à 200 fr. les 50 kilos.

Dindes, 8 fr. ; poules, 9 fr. ; poulets, 10 fr., le tout le kilo ; œufs, de 4 à 5 fr. la douzaine.

Truffes, de 20 à 22 fr. le kilo.

Paris, 11 h. 57.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 57.

Les obsèques de Binnet

Ce matin à 10 h. ont eu lieu les obsèques du brigadier Binnet, la troisième victime du bandit Bacquet. La levée du corps a eu lieu dans la cour de la Cité. Après les discours prononcés par les personnalités officielles, le cortège se rendit à Notre-Dame où eut lieu la cérémonie funèbre.

La santé de M. Tissier

L'état de M. Tissier, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil est stationnaire. M. Tissier a subi hier l'opération de l'appendicite. La nuit n'a pas été mauvaise et on peut espérer pour aujourd'hui une amélioration possible.

Le plébiscite en Silésie

De Varsovie : On annonce que la date du plébiscite en Haute-Silésie est fixée au 20 mars pour les habitants de la province et au 3 avril pour les électeurs résidant au dehors. Les listes indiquent 1.150.000 électeurs environ. On estime que 100.000 électeurs du dehors voteront pour l'Allemagne.

L'assaut contre Giolitti

De Milan : Les journaux prévoient que la séance d'aujourd'hui, à la Chambre, aura une importance capitale. Le sort du ministère dépend de la bataille qui va se livrer, notamment sur la question de l'augmentation du prix du pain.

Les Anglais

aux foires de Paris et Lyon

De Londres : Les industriels anglais ont manifesté leur intention de prendre part aux foires de Lyon et de Paris qui doivent avoir lieu en avril et en mai.

Pologne et Angleterre

De Londres : Le prince Sapieha, ministre des Affaires étrangères de Pologne, a eu une entrevue avec lord Curzon et doit être reçu par le roi en audience particulière.

Pologne et Roumanie

Il se rendra ensuite à Bucarest pour y ratifier l'alliance militaire Polono-Roumaine.

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Berthe BRIEU ; Le Lieutenant et Madame CHRISMANT, née BRIEU ; Mesdemoiselles Yvette et Renée CHRISMANT.

Monsieur Guy CHRISMANT. Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve BRIEU,

Née GILLES

leur mère, belle-mère, grand-mère décédée à Cahors, dans la 72^e année de son âge, munie des sacrements de l'église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 16 février à 10 heures sur la paroisse St-Barthélemy.

Réunion à la maison mortuaire, 13, Rue des Soubrières.

Le présent avis tient lieu de faire part.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 février 1921.

Le marché est encore irrégulier mais la tendance générale semble plus soutenue sur les meilleures dispositions du Stock-Exchange. Les changes ont peu varié et nos rentes françaises demeurent fermes : 3 0/0 59, 5 0/0 83,95, l'amortissable 97,75, le 6 0/0 100 francs, Crédit National ancien 473, le nouveau 482.

Banques calmes : la Paris 1.399, Union Parisienne 988, Lyonnais 1.528.

Navigations irrégulières : Suez 6.000, Chargeurs Réunis 775, Transatlantique 279.

Cuprifères bien tenues : Rio 1.444, Tanganyika 70.

Industrielles russes hésitantes : Naphte 364, Bakou 2.010, Lianosoff 440, Platine 486, North Caucasian 51.

Pétrolières en légère amélioration sur des achats de bonne qualité : Eagle 304, Shell 281, Royal Dutch 25.200, Omnium des pétroles 600.

Diamantifères et mines d'or mieux : de Beers 628, Jagersfontein 132, Crown mines 112, Rand mines 116, Goldfields 48.

Caoutchoutières résistantes : Financière 130, Padang 230.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 800, Say ordinaire 1.100, Penarroya 1.099, Kuhlmann 680.

Après heures, l'égale resté demandée par Londres à 308 francs et la de Beers à 635.

ON DEMANDE

Jeune apprenti (garçon ou fille)

Pour coiffure dames, postiches, manucure, pédicure S'adresser POPOVITCH, 4, rue du Maréchal Foch, CAHORS.

On demande

Ouvrières laveuses

6, faubourg Cabazat

ON DEMANDE

UN DOMESTIQUE

BON LABOUREUR

S'adresser au Bureau du Journal